Déclaration commune du PPE, S&D, Renew Europe et les Verts sur l'électrification dans le règlement EDAR

Bruxelles, le 10 novembre 2026 *— Déclaration des groupes PPE, S&D, Renew Europe et Verts/ALE en faveur d'un objectif européen de 46 % d'électrification d'ici 2040 dans le règlement EDAR.*

Nous prenons acte de la proposition de règlement EDAR présentée par la Commission le 2 novembre. Nous saluons le plafonnement du rapport entre le prix de l'électricité et celui du gaz : c'est le bon levier pour rendre l'électrification rentable, pour les ménages comme pour les entreprises.

L'Europe dépend encore du pétrole et du gaz pour se déplacer, se chauffer et produire, et reste ainsi exposée aux chocs de prix et aux pressions géopolitiques. L'électricité est un pilier central de la transition énergétique européenne L'électricité est la réponse : elle est plus efficace (une pompe à chaleur produit environ 3 kWh de chaleur pour 1 kWh consommé); elle se décarbone ; elle est produite en Europe. Pourtant, sa part dans notre consommation d'énergie stagne à 23 % depuis dix ans. L'électrification doit s'accompagner d'une production d'électricité suffisante et toujours plus décarbonée afin de répondre correctement à l'augmentation de la demande. La compétitivité du prix de l'électricité doit être une condition préalable à la réussite de l'électrification. Nous défendons une transition juste qui bénéficie aux ménages, aux entreprises et à l'industrie européenne. Mais il faut surtout qu'elle reste abordable aux ménages et aux entreprises, pour une transition juste pour tous.

Nous regrettons que la Commission n'ait pas repris l'objectif de 46 % d'électrification d'ici 2040 qu'elle avait elle-même avancé le 17 juillet dans son Plan d'action pour l'électrification. Sans objectif, le règlement mesure l'électrification sans la piloter. Pour être réaliste et réalisable, cet objectif doit s'accompagner de moyens : un soutien européen dédié à l'électrification des procédés industriels, des aides ciblées pour l'installation de pompes à chaleur chez les ménages modestes et la mobilisation des plans nationaux et régionaux pour les réseaux de distribution. Nous défendrons donc le budget nécessaire au développement des infrastructures énergétiques européennes dans de prochaines négociations. Cette ambition se traduira ainsi dans les PNEC, à travers des trajectoires chiffrées pour les transports, les bâtiments et l'industrie, dont les progrès seront suivis à l'échelle européenne. En cas d'écart par rapport à ces trajectoires, la Commission pourra formuler des recommandations aux États membres concernés.

Nos groupes s'engagent à inscrire dans le règlement un objectif européen de 46 % d'électrification d'ici 2040, avec un jalon de 32 % en 2030, décliné en trajectoires nationales dans les plans nationaux énergie-climat. Nous appelons le Conseil à soutenir cette ambition et utiliserons tous les moyens à notre disposition pour qu'elle figure dans le texte final.

Le règlement EDAR ne pourra pas être efficace sans électrification.

Annalisa Corrado - présidente du groupe parlementaire S&D

Jüri Ratas - président du groupe parlementaire PPE

Michael Bloss - coprésident du groupe parlementaire des Verts/ALE

Yvan Verougstraete - président du groupe parlementaire Renew Europe

